

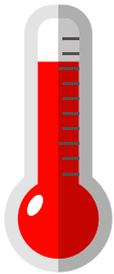
**STOP**

# COVID - 19

**LES BONNES  
PRATIQUES**

## Je vérifie

l'absence de symptômes  
avant d'aller au travail



En cas de symptômes (fièvre, toux,  
difficultés à respirer...)

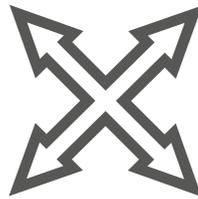
- je consulte mon médecin traitant
- j'informe ma hiérarchie

## J'applique

les gestes barrières



- en me lavant régulièrement les mains  
avec de l'eau et du savon de  
préférence ou une solution  
hydroalcoolique
- en désinfectant régulièrement les  
objets et les appareils que je touche



## J'utilise

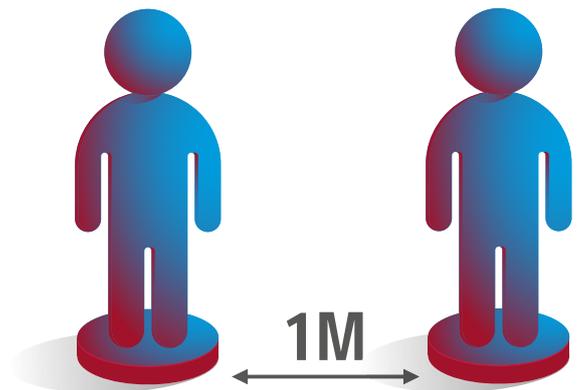
les équipements barrières  
fournis par l'établissement



- lors des réunions en présentiel quand la  
distanciation physique est impossible
- lors des déplacements quand le  
covoiturage s'impose
- dès que la distance physique  
d'au moins 1 mètre ne peut-être garantie

## Je respecte

la distanciation physique



- celle-ci doit être d'au moins 1 mètre  
entre deux personnes
- elle est portée lors de la pratique de  
l'activité physique à :
  - 5 mètres : marche
  - 10 mètres : course à pied